



Animation des documents d'objectifs des « dunes girondines »

Bilan d'activité annuel : année N+1 (03/04/2025 -02/04/2026)

Mars 2026



Photo de la page de garde :
Banc Saint-Nicolas
Site Natura 2000 de la Forêt de la Pointe de Grave
C.Tricot-ONF-17/05/2024

FR7200697 – ZCS - Boisements à chênes verts des dunes du littoral girondin
FR7200703 – ZCS - Forêt de la Pointe de Grave

Table des matières

1. Préambule.....	2
2. Animation.....	3
3. Accompagnement technique	9
4. Suivi du site et du DOCOB	13
5. Actions non-contractuelles.....	17
6. Assistance administrative.....	21
7. Synthèse et perspectives.....	22

1. Préambule

1.1 Rappel des deux sites Natura 2000

Ce rapport d'activité a été réalisé en mars 2026, il vise à faire un bilan annuel de la période allant d'avril 2025 à avril 2026.

Pour rappel les deux sites concernés sont les suivants :

- FR7200697 – ZCS - Boisements à chênes verts des dunes du littoral girondin
- FR7200703 – ZCS - Forêt de la Pointe de Grave

Le DOCOB du site « Forêt de la Pointe de Grave » a été approuvé par arrêté préfectoral le 19/08/2008 et le DOCOB du site « Boisements à chênes verts des dunes du littoral girondin » a été validé par note de service le 19/09/2008.

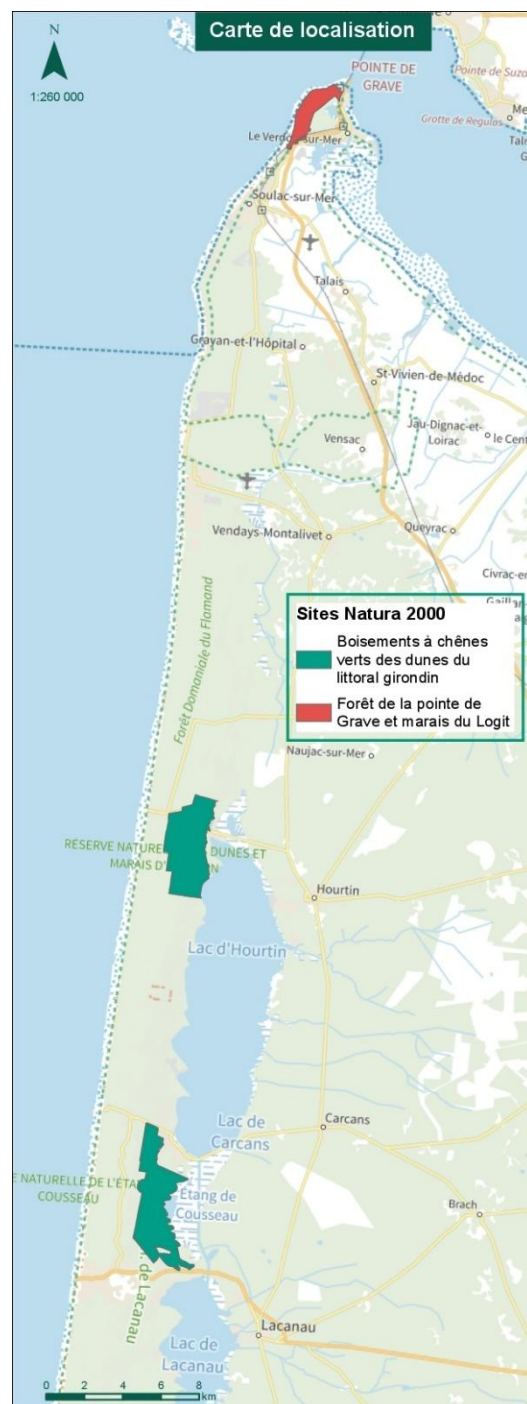


Figure 1: Carte de localisation des deux sites Natura 2000 en animation

1.2 L'animation

L'animation est assurée par Camille TRICOT, chargée d'étude accueil du public et biodiversité au sein du service Développement littoral et risques naturels de l'Agence Landes Nord Aquitaine (LNA) de l'Office National des Forêts. Un soutien technique de la part des techniciens de terrain ONF cités ci-dessous et un soutien administratif assuré par Mélanie SAULE, assistante administrative du service DLRN ont participé au bon déroulement de l'animation.

- N2000 FR7200697 – ZCS – « Boisements à chênes verts des dunes du littoral girondin »
 - Correspondant terrain ONF : A. Albet (Lacanau) , A. Pellé et M. Bousquet (Hourtin).
- N2000 FR7200703 – ZCS – « Forêt de la Pointe de Grave »
 - Correspondant terrain ONF : V. Raynaud et X. Fonteneau

Dans le cadre de ce bilan, il convient de rappeler le contexte particulier de reprise de l'animation de ces deux sites.

Contexte de reprise de l'animation :

Jusqu'en juillet 2023, l'ONF, via son animatrice Laura Decrock, assurait l'animation des trois sites Natura 2000 du littoral girondin : le site des « Boisements à chênes verts des dunes du littoral girondin », celui de la « Forêt de la Pointe de Grave » et le site des « Dunes du littoral Girondin de la Pointe de Grave au Cap Ferret » (FR7200678).

La compétence de la mise en œuvre des directives européennes encadrant N2000 était historiquement assurée par l'Etat via la DDTM. Un transfert de compétence des sites terrestres a eu lieu en janvier 2023 vers les Régions à la suite de la loi 3DS du 21/02/2022. Ainsi, depuis 2023, la compétence pour nos deux sites en animations est revenue à la Région Nouvelle-Aquitaine, tandis que celle du site mixte des « Dunes du littoral Girondin de la Pointe de Grave au Cap Ferret » est restée à la DDTM.

Le précédent marché d'animation des trois sites a pris fin en juillet 2023.

Aucun marché d'animation n'ayant été relancé pour le site mixte des « Dunes du littoral girondin de la Pointe de Grave au Cap Ferret », son animation est assurée par l'Unité Nature du Service Eau et Nature de la DDTM.

Pour les deux sites terrestres, la candidature au marché 2023 de la précédente animatrice a été jugée infructueuse.

Les sites de la « Forêt de la Pointe de Grave » et des « Boisements à chênes verts des dunes du littoral girondin » sont restés sans animation de juillet 2023 à avril 2025.

L'animation actuelle fait donc suite à 3 ans sans animation. Elle débute à la date de notification du bon de commande n°1, soit le 03/04/2025.

Le bilan de cette première année est à placer dans ce contexte particulier de reprise d'animation.

2. Animation

L'animatrice Natura 2000, dans l'attente du marché, a effectué 3 jours de formation « N2000 : Prise de poste » à la Rochette (77) organisée par l'Office français de la biodiversité du mardi 11 au jeudi 13 juin 2024. Le programme de ces journées a permis d'illustrer les multiples aspects de l'animation Natura 2000 à savoir :

- Le cadrage européen et national,
- L'utilisation du centre de ressources Natura 2000,
- Le rôle des sciences et des inventaires patrimoniaux,
- Les spécificités de Natura 2000 en mer et des sites mixtes terre-mer,
- Le règlement sur la restauration de la nature,
- Le DOCOB et la gestion des sites (contrats, MAEC),

- o Le métier d'animateur,
- o L'évaluation des incidences Natura 2000.

2.1 Conception, édition et diffusion des supports de communication

Un forfait annuel de 1 000 € HT était initialement prévu pour cette première année d'animation. Le site « Boisements à chênes verts des dunes du littoral girondin », notamment dans sa partie sud à Lacanau, ne dispose pas de support physique d'information sur le classement en zone Natura 2000 du site. Il est donc prévu de réaliser un panneau d'information et de sensibilisation pour le public. Ce dernier, qui sera situé à proximité d'une mare, et le long d'un sentier de randonnée local, présentera à la fois le classement du site au titre de la directive Habitat et l'habitat « Dépressions humides intradunales » ainsi que certaines des espèces patrimoniales qui lui sont caractéristiques.

Pour ce faire, l'animatrice souhaite recourir à un graphiste. Les emplois du temps du graphiste, de l'atelier de conception du panneau bois et des ouvriers pour la pose n'ayant pas concordé, le déploiement de ce panneau et l'utilisation de ce forfait est décalée à l'année 2 de l'animation.

2.2 Actualisation du site internet

Une actualisation du site internet (<http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/>) a été réalisée. Un travail d'actualisation avait déjà été accompli lors de la dernière période d'animation : modernisation d'un point de vue visuel (forme) et technique (fond) du site existant depuis une dizaine d'années. Le modèle du site internet ayant dû changer depuis 2023, le travail de modernisation graphique réalisé par les précédentes animatrices a intégralement disparu.

Une nouvelle actualisation de ce travail graphique et visuel a donc été menée. Celle-ci a été réalisée dans la limite des possibilités techniques, du temps d'animation disponible et des restrictions liées au modèle du site.

Un aperçu des mises à jour visuelles est présenté ci-contre sous forme d'un avant/après.

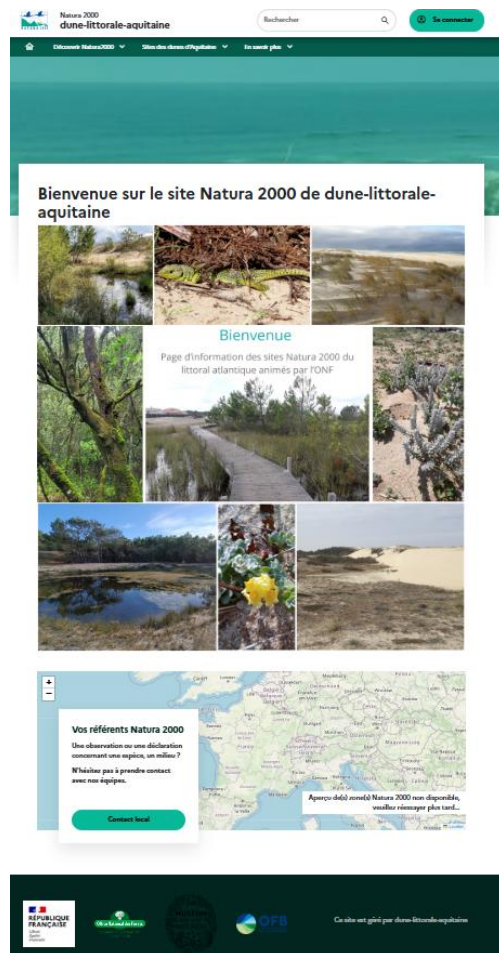
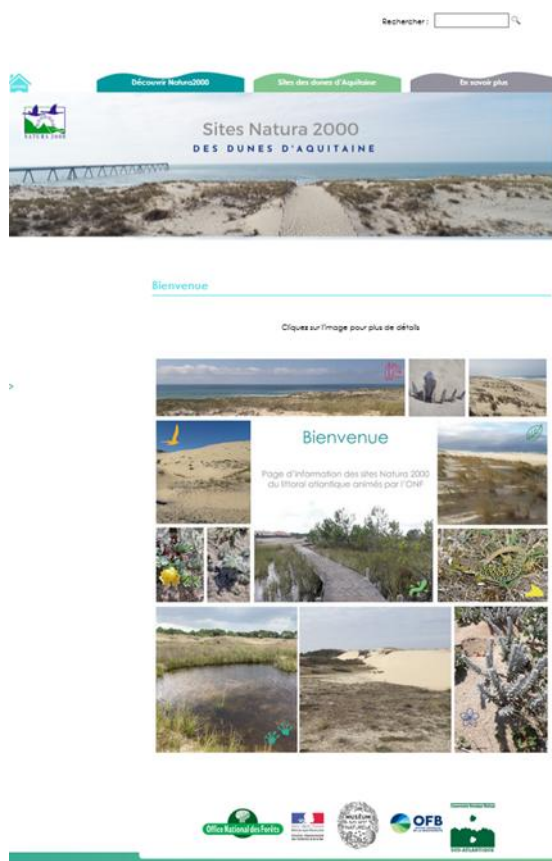


Figure 2 : Page d'accueil du site internet : en 2022 (à gauche) et en 2025 (à droite)

Notons que ce travail est réalisé en collaboration avec l'animatrice des dunes landaises car le site internet est commun aux deux animations et est en gestion ONF.

La mise à jour et réactualisation du site a été plus globale :

- Un temps de découverte et de prise en main du fonctionnement du site,
- Remplir le nouvel onglet Géolocalisation de la page d'accueil en désignant les sites INPN à afficher,
- Ajout des logos des structures animatrices et partenaires, qui avaient disparu : République Française, ONF, MNHN et OFB,
- Réparation du lien « Formulaire de contact » dans l'onglet du même nom, qui était obsolète. Un essai a également été mené pour orienter les messages envoyés vers les mails de deux animatrices dédiées. Cet essai est pour l'instant infructueux,
- Ajout, dans l'onglet « Formulaire de contact » d'un paragraphe sur les évaluations des incidences Natura 2000 avec la possibilité de télécharger les documents du formulaire simplifié de Gironde et des Landes, ainsi que le contact des animatrices des sites.

Nous contacter

Sujets divers :

N'hésitez pas à nous solliciter grâce au [formulaire de contact](#) pour plus de renseignements. Nous vous répondrons dans les meilleurs délais !

Evaluation des incidences Natura 2000 :

Pour toute demande d'aide à l'évaluation des incidences Natura 2000, vous trouverez le formulaire simplifié concernant les sites de Gironde et le formulaire simplifié pour les sites des Landes ci-dessous :

-  Formulaire_EIN_simplifié_33 
-  Formulaire_EIN_simplifié_40 

Les formulaires remplis sont à envoyer à la DDTM de votre département :

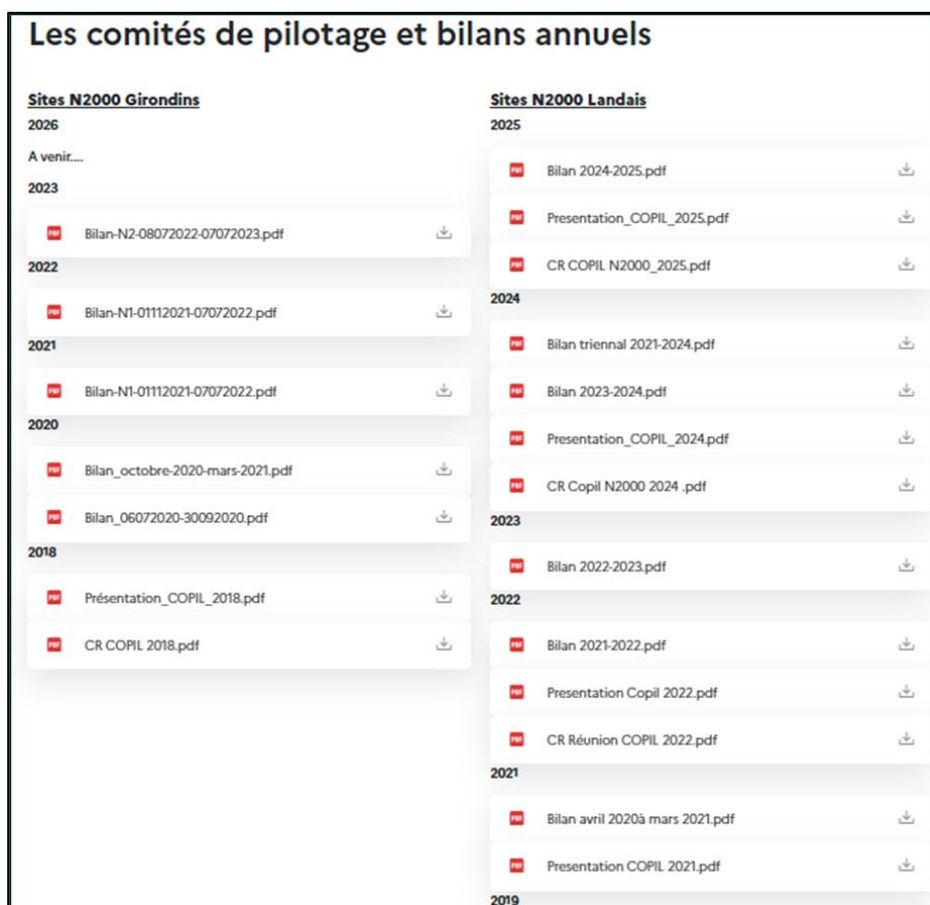
- Gironde (33) : ddtm-cellule-territoires-et-biodiversite@gironde.gouv.fr
- Landes (40) : ddtm-snf@landes.gouv.fr

Vous pouvez, si besoin, demander conseil aux animatrices des sites concernés :

- Concernant les 4 sites du littoral landais, à l'animatrice M. Chiaradia à l'adresse suivante : mathilde.chiaradia@onf.fr
- Concernant les sites des Boisements chênes verts et de la Pointe de Grave, à l'animatrice C. Tricot à l'adresse suivante : camille.tricot@onf.fr
- Enfin, pour le site des Dunes du littoral girondin, veuillez-vous adresser à la DDTM : ddtm-cellule-territoires-et-biodiversite@gironde.gouv.fr

Figure 3 : Onglet « Nous contacter » du site internet des dunes littorales aquitaine

- Ajout d'une rubrique « Comité de pilotage » dans l'onglet « En savoir plus » où ont été chargés les derniers documents liés à l'animation : Présentation et compte rendu des COPILS ainsi que les bilans.











































Sites N2000 Girondins	Sites N2000 Landais
2026 A venir...	2025
2023	 Bilan 2024-2025.pdf 
 Bilan-N2-08072022-07072023.pdf 	 Presentation_COPIIL_2025.pdf 
2022	 CR COPIIL N2000_2025.pdf 
 Bilan-N1-01112021-07072022.pdf 	2024
2021	 Bilan triennal 2021-2024.pdf 
 Bilan-N1-01112021-07072022.pdf 	 Bilan 2023-2024.pdf 
2020	 Presentation_COPIIL_2024.pdf 
 Bilan_octobre-2020-mars-2021.pdf 	 CR Copil N2000 2024 .pdf 
 Bilan_06072020-30092020.pdf 	2023
2018	 Bilan 2022-2023.pdf 
 Présentation_COPIIL_2018.pdf 	2022
 CR COPIIL 2018.pdf 	 Bilan 2021-2022.pdf 
	 Presentation Copil 2022.pdf 
	 CR Réunion COPIIL 2022.pdf 
	2021
	 Bilan avril 2020à mars 2021.pdf 
	 Presentation COPIIL 2021.pdf 
	2019

Figure 4 : Contenu du nouvel onglet « Comités de pilotage »

- Une mention de la gestion du site des Dunes girondines par la DDTM a été ajoutée sur l'onglet dédié.

L'ajout d'un onglet sur les mares dunaires est prévu avant mai 2026.

Ce site sera régulièrement mis à jour : ajouts relatifs aux derniers COPILS etc.

2.3 Veille et échanges avec d'autres animateurs de sites Natura 2000

- [Echange avec l'animatrice des sites des Dunes Landaises](#)

L'animatrice des sites N2000 des dunes modernes du littoral landais étant dans le même service (Développement littoral et risques naturels) que la présente animatrice, les échanges ont été très réguliers. Au-delà du travail commun autour du site internet ou de réflexions globales sur le déroulement de l'animation, des visites de site ont été réalisées conjointement afin de cerner les enjeux communs de ces sites et de proposer des actions de gestion cohérente.

- [Echange avec des animateurs européens dans le cadre d'un AMI](#)

Un appel à manifestation d'intérêt est sorti en juillet 2025 dans le cadre d'un projet LIFE BIODIV'France accompagnant la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour la biodiversité 2030. Cet AMI, intitulé « Jumelages expérimentaux entre structures gestionnaires d'aires protégées au sein de l'Union Européenne », vise à mettre en place des jumelages de deux ans (2026-2027) entre une structure française et une structure d'un autre Etat membre de l'union européenne.

Nous avons contacté plusieurs structures européennes en gestion d'aires protégées sur des sites dunaires, notamment Natura 2000, avec l'animatrice des dunes landaises. Nous avons principalement échangé avec deux d'entre elles :

- Des membres de l'université d'Oviedo dans les Asturies (Espagne), à l'institut des risques naturels et de l'aménagement du territoire, travaillant en collaboration avec des gestionnaires d'espaces naturels sur des milieux dunaires similaires aux nôtres.
- Des membres de la Waternet Foundation, aux Pays-bas, fondation de la compagnie néerlandaise de gestion de l'eau potable Stichting Waternet gérant environ 4 000 ha de sites N2000.

Des échanges sur les caractéristiques et la gestion des sites N2000 ont pu se faire par visioconférence avec deux chercheurs de l'université d'Oviedo, mais n'ont pas pu aller plus loin, les gestionnaires des sites manquant de moyens pour y participer.

Après plusieurs échanges par visioconférence, le projet de partenariat a été monté avec Waternet. Le projet a été retenu le 24 novembre 2025.

Il s'est agi de définir des problématiques communes entre les deux structures. Il a été convenu avec Waternet d'échanger des informations et des connaissances sur la conservation des dunes et de la sensibilisation du public, notamment autour de quatre grandes problématiques :

- La gestion de la migration et de la dynamique des dunes (2120)
- La préservation des dunes grises (2130) et leur colonisation par des plantes ligneuses (telles que les pins et les espèces exotiques envahissantes).
- La gestion des forêts dunaires (2180)
- La préservation et la restauration des zones humides côtières (2190)

Ces échanges se feront via quatre webinaires, ouverts au public, sur chacune de ces quatre problématiques.

Trois autres types d'actions communes auront lieu dans le cadre de ce projet :

- Des visites terrains (en septembre 2026 aux Pays-Bas, en 2027 en France)
- Un projet citoyen d'arrachage d'invasive en France et aux Pays-Bas
- Des actions de communications autour du projet de partenariat ainsi que sur les problématiques traitées.

La réponse de l'AMI proposée, détaillant le programme d'actions prévu, est disponible en Annexe.

Si les actions sur sites auront lieu, soit sur des sites Natura 2000 des Dunes landaises (en animation ONF par Mathilde Chiaradia), soit sur les sites des Dunes du littoral Girondin (animation DDTM), les échanges et les problématiques traitées sont des problématiques qui concernent également le site de la Forêt de la Pointe de Grave.

Ce projet sera donc suivi dans les deux futures années d'animation.

- **Echange avec animateur LPO**

La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) a été sélectionnée dans le cadre d'un appel à projet « Etudes et suivis scientifiques Natura 2000 -2026 », financé par la DREAL et la Région NA, pour son projet sur la « Conservation du Gravelot à collier interrompu en Gironde ». L'objectif du projet est d'améliorer les connaissances de l'espèce au niveau départemental pour assurer sa conservation en Gironde. L'ONF, par son expérience sur le suivi du GCI sur la côte atlantique, notamment via l'Observatoire de la Côte Nouvelle-Aquitaine (OCNA) est une structure partenaire de ce projet.

Plusieurs échanges de mail ont eu lieu et une réunion de lancement s'est tenue le 12 mars 2026 (compte-rendu en annexes) avec les porteurs du projet de la LPO et les autres structures porteuses et à laquelle l'animatrice a participé.

Le site de la « Forêt de la Pointe de Grave » est un site avec un enjeu majeur de préservation pour la reproduction du GCI, avec la présence de nicheurs certains réguliers.

Il est prévu que l'animatrice accompagne les équipes de la LPO lors d'au moins un passage de suivi dans la campagne à venir. Une liste de diffusion sera mise en place par les porteurs du projet pour faciliter le partage des informations et l'animatrice suivra les résultats de ce programme au fur et à mesure.

	Quantité prévisionnelle	Quantité réalisée
1 - ANIMATION		
1-1 Actions d'information, de sensibilisation et de communication	0	0
1-2 Conception, édition et diffusion de supports de communication	1	0
1-3 Actualisation du site internet	1	1
1-4 Organisation et animation de sorties de terrain pour le grand public ou les scolaires	0	0
1-5 Veille et échanges avec d'autres animateurs de sites Natura 2000	0,25	0,25
TOTAL ANIMATION	2,25	1,25

Tableau 1 : Synthèse du temps passé sur le volet « animation » de l'animation

3. Accompagnement technique

3.1 Accompagnement technique à la contractualisation des actions du DOCOB

Il n'y a pas eu de réponse à l'appel à projet « contrats Natura 2000 » pour 2025, dont l'ouverture (15/01/2025) était antérieure à la date de début d'animation (03/04/2025). L'animatrice a néanmoins réalisé des visites sur site pour faire émerger des idées de futurs contrats, en lien avec les observations et les attentes des différents techniciens des sites Natura 2000. Ce travail visait à répondre au futur appel à projet « contrats Natura 2000 » 2026 ouvert à partir du 03 novembre 2025.

Il a été décidé, dans la continuité de l'appel à projet « Etudes et suivis scientifiques Natura 2000 », de renforcer le réseau de mares des sites avec de la création de mare (action B1 du DOCOB). Pour rappel, cet appel à projet, obtenu par la précédente animatrice en 2022, a permis de réaliser un inventaire des mares rétro-littorales de Gironde et de Landes.

Dans le site FR7200697 des Boisements à chênes verts des dunes du littoral girondin, il a été observé que, si le réseau de mares dans sa partie nord (au sein de la RNN d'Hourtin) était dense, avec 11 mares existantes, il pouvait être renforcé dans sa partie sud au sein des forêts domaniales de Carcans et de Lacanau. Dans cette zone du site, représentant 737 ha de forêt domaniale, à l'ouest de l'étang de Cousseau, seules 4 mares ont en effet été répertoriées.

Afin de localiser des zones propices à la création de futures mares, un travail de géomatique a d'abord été réalisé. L'altitude des mares existantes et de leurs berges a été extraite d'un modèle numérique de terrain (RGE Alti 1 m de l'IGN), constituant une référence pour identifier d'autres dépressions topographiques, potentiellement humides. Plusieurs zones ont ainsi été identifiées.

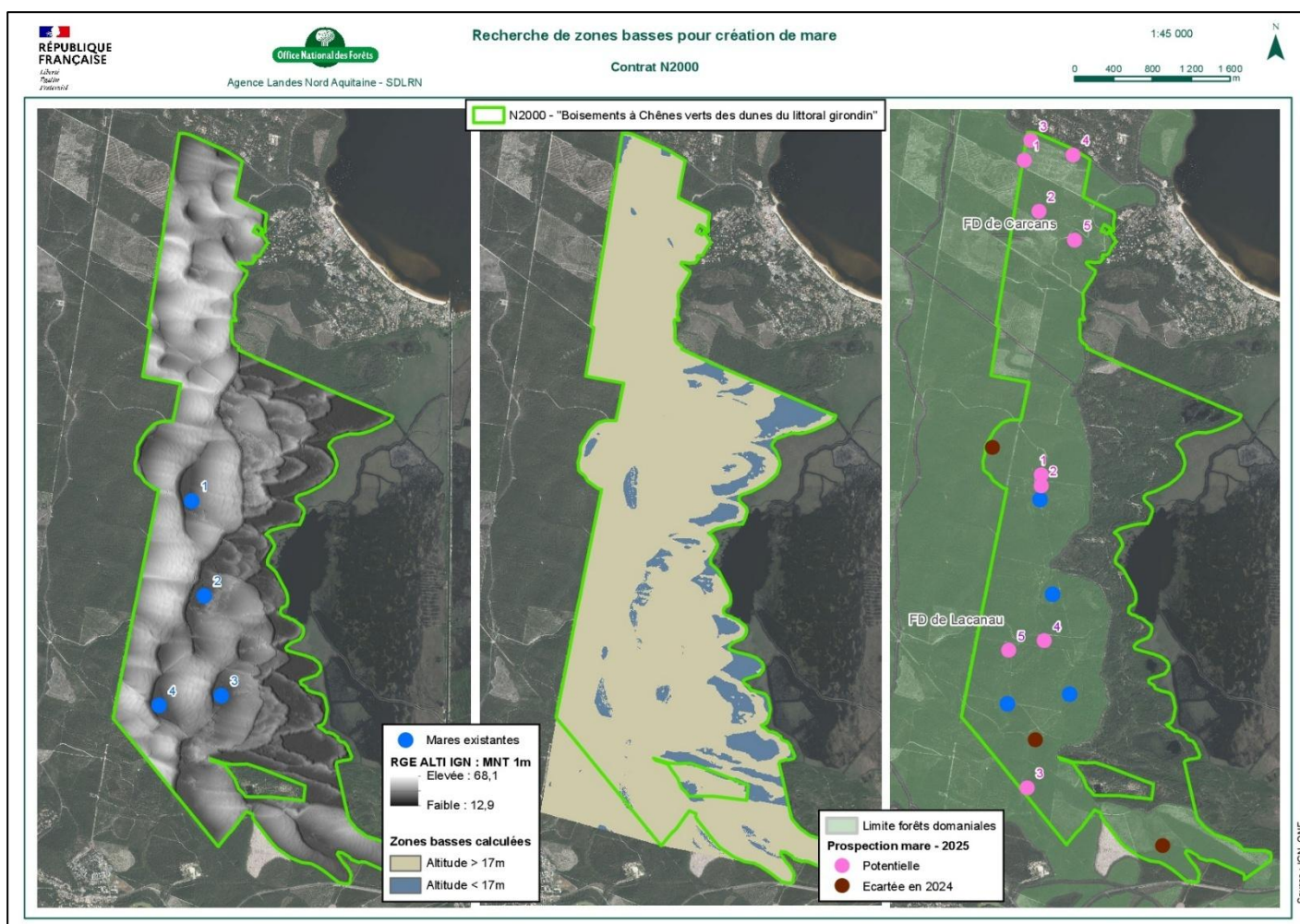


Figure 5 : Travail de géomatique avec extraction des altitudes sur MNT

Un premier travail a été réalisé fin 2024 (dans la perspective de reprise de l'animation), accompagné d'une visite terrain avec la technicienne forestière de la FD de Lacanau et a permis d'écarter certains points bas repérés (avec une absence totale de trace de milieux humides ou selon la situation topographiquement non adaptée du lieu).

Le technicien de la FD de Carcans nous a certifié l'absence de trace de milieu humide sur les 5 zones repérées. Ce travail a été affiné en 2025 permettant d'identifier cinq lieux potentiels en FD de Lacanau. De nouvelles vérifications sur le terrain y ont été faites avec la technicienne, cette fois-ci avec une tarière manuelle. Le but était de voir si des traces d'humidité, de présence de la nappe, étaient visibles à environ 1 m de profondeur. Les bonnes pratiques de création de mare à l'ONF recommandent en effet de creuser une mare entre 0,5 et 2m maximum de profondeur. Malheureusement aucun signe de proximité de la nappe n'a été trouvé sur aucun des lieux repérés.



*Figure 6 : Recherche de trace d'humidité sur une des zones repérées sur MNT
Gauche : Préparation pour utiliser la tarière. Droite : Carottage révélant un sol sableux sans proximité de la nappe.*

Au vu de ces résultats techniques, impliquant de creuser au-delà d'un mètre de profondeur, le projet de contrat de création de mare sur ce site a été abandonné.

Le réseau de mares n'étant pas fonctionnel sur le site FR7200703 Forêt de la Pointe de Grave (2 mares existantes répertoriées), il a alors été décidé de chercher des lieux pour la création de mare sur ce site. Sachant la hauteur de la nappe plus importante sur le banc d'accrétion Saint-Nicolas, le travail de repérage a été mené directement sur site. Au moins deux lieux potentiels ont été identifiés grâce à la présence de végétation typique des milieux humides.



Figure 7 : Présence de végétation typique des milieux humides, signe d'une nappe affleurante sur le Banc-Saint-Nicolas

Ces sites se trouvent sur le terrain du Grand Port Maritime de Bordeaux. En parallèle, l'ONF portait un projet de partenariat avec le port de Bordeaux pour la réalisation d'un plan de gestion de leur forêt dunaire (cf. 3.2. ci-dessous). Ce projet n'a pas pu aboutir. Considérant ce contexte, il a été décidé d'abandonner le projet de contrat N2000.

Aucun contrat n'a donc pu finalement être déposé en 2026.

Deux jours étaient initialement prévus pour la contractualisation du DOCOB. Ils ont été réduit à une journée, dédiée à ce travail de recherche.

3.2 Accompagnement pour la prise en compte de Natura 2000 dans les politiques publiques

Des actions ponctuelles ont été menées concernant l'appropriation et l'information autour du DOCOB dans les politiques publiques :

- Dans le cadre de la rédaction du futur aménagement de la forêt domaniale de Lacanau (2027-2046), l'aménagiste a demandé des informations sur le site Natura 2000 « Boisements à chênes verts des dunes du littoral girondin ». L'animatrice sera amenée à réintervenir sur cette révision d'aménagement pour veiller à la cohérence de l'aménagement avec le DOCOB du site.
- Dans le cadre de l'écriture du futur Plan de gestion de la forêt dunaire du Conservatoire du Littoral sur la pointe de Grave (située en majorité sur le site N2000 « Forêt de la Pointe de Grave »), l'animatrice a accompagné l'aménagiste pour y intégrer des éléments du DOCOB.
- L'animatrice a commencé à travailler sur un Plan de gestion de la forêt dunaire du Grand Port Maritime de Bordeaux à la Pointe de Grave dans le cadre d'un mécénat obtenu avec le Fond de dotation Agir pour la Forêt. A été entamé un travail de mises à jour et analyses de données faunistiques et floristiques sur le site. Faute de retours de la part du GPMB permettant d'en assurer la poursuite, le projet a dû être abandonné.

3.3 Accompagnement technique sur les projets

L'animatrice n'a reçu aucune demande d'accompagnement ou de renseignement technique pour la réalisation d'évaluations des incidences, ni aucune demande d'avis sur le site de la Forêt de la Pointe de Grave au cours de cette première année d'animation.

Une demande d'avis d'étude d'incidence a été reçue et traitée par l'animatrice pour le site des Boisements à chênes verts des dunes du littoral girondin :

- 25 mars 2026 : demande d'avis relatif à l'organisation du triathlon de Lacanau (ayant lieu du 02 au 03 mai 2026). Seul le parcours vélo L traverse le site FR7200697, ou plutôt le longe à ses extrémités nord et sud, sur deux routes départementales. Les recommandations ont donc été de veiller à bien rester sur les axes de circulation dédiés aux cyclistes et balisés pour l'occasion, ainsi que de veiller à la bonne collecte des déchets tout le long du parcours.

Une journée d'animation était initialement prévue pour cette action. N'ayant reçu aucune demande au début du mois de mars 2026, il a été décidé, avec l'instructrice de la Région, de reporter cette journée à la future tranche d'animation (avril 2026-avril 2027).

3.4 Réunions avec les services de la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Etat

Plusieurs réunions avec les services de la Région Nouvelle-Aquitaine ont eu lieu, notamment :

- Webinaire d'information à appel à projet « Contrats Natura 2000 – 2025 » le 14 janvier 2025 de 10h à 11h30
- Webinaire « Maîtrise du kit carto » organisé par l'Observatoire végétal Nouvelle Aquitaine le 19 septembre 2025 de 14h à 17h
- Webinaire d'information à appel à projet « Contrats Natura 2000 - 2026 » le 18 novembre 2026 de 10h à 12h

Aussi, des points réguliers ont été faits par visioconférence ou par téléphone avec la référence de la structure porteuse (Région Nouvelle Aquitaine) des sites.

	Quantité prévisionnelle	Quantité réalisée
2 – ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE		
2-1 Accompagnement technique à la contractualisation des actions du DOCOB	2	1
2-2 Accompagnement pour la prise en compte de Natura 2000 dans les politiques publiques	0,5	0,5
2-3 Accompagnement technique sur les projets	1	0
2-4 Accompagnement dans la mise en place d'actions non contractuelles	0	0
2-5 Réunions avec les services de la Région Nouvelle-Aquitaine	1	1
TOTAL ASSISTANCE TECHNIQUE	4,5	2,5

Tableau 2 : Synthèse du temps passé sur le volet « accompagnement technique » de l'animation

4. Suivi du site et du DOCOB

4.1 Actualisation du DOCOB et du FSD

Aucune actualisation du DOCOB et du FSD n'a été faite cette année. Compte tenu du contexte de reprise d'animation et nécessitant davantage de temps pour recenser les informations existantes, elle sera réalisée l'année prochaine.

Comme vu avec le PNR Médoc lors du Comité de Pilotage des sites le 1^{er} avril 2026, il est déjà prévu de mettre à jour le FSD des deux sites avec des données récemment acquises sur certains chiroptères.

Aussi, la carte des habitats de la RNN des dunes et marais d'Hourtin, plus récente (réalisée en 2018), présente des divergences avec celle du DOCOB du site des Boisements à chênes verts. Une mise à jour, après analyse, des surfaces et localisation des habitats pourrait également être envisagée.

4.2 Evaluation de l'état de conservation des sites

Ne disposant que d'une seule journée d'animation pour évaluer l'état de conservation des sites, l'évaluation s'est concentrée sur la partie nord du site des Boisements à chênes verts des dunes du littoral girondin.

Cette partie se situe en effet intégralement au sein de la Réserve Naturelle Nationale des dunes et marais d'Hourtin, en forêt domaniale, dont les objectifs de gestion (Plan de gestion de la réserve 2021-2030) sont en adéquation (voire supérieurs) avec les objectifs du DOCOB.

Notons que la non-disponibilité du site de l'INPN et du MNHN depuis leur piratage nous empêche d'accéder à certaines informations, notamment pour certaines précisions sur les méthodes d'évaluation.

Une journée a donc été organisée le 05/03/2026 dans les bureaux de la Réserve avec le conservateur, A. Pellé et un technicien ONF de la réserve, M. Bousquet, afin d'échanger sur l'état de conservation des habitats.

L'ensemble des habitats présents dans la partie nord du site Natura 2000 a été abordé :

- Les dunes boisées littorales thermo-atlantiques à chêne vert (2180-2)
- Les arrières-dunes boisées à chênes pédonculés (2180-4)
- Les dépressions humides intra-dunales (2190 et 3110), notamment pour les mares forestières avec l'habitat « Groupements aquatiques vivaces d'eau stagnante à *Potamogeton polygonifolius* et *Eleogiton fluitans* »
- Les landes sèches thermo-atlantiques (4030-4) et les landes vieilles à *Erica* sp et *Ulex* sp

4.2.1 Dunes boisées littorales thermo-atlantiques à chêne vert

L'un des objectifs à long terme de la réserve est de « Faire de la forêt un laboratoire à ciel ouvert d'une gestion durable et multifonctionnelle ».

Les actions de gestion du plan de gestion de la RNN sont en faveur du chêne vert (et des feuillus en général) :

- Augmenter l'âge d'exploitation des arbres, avec des coupes qui préservent le sous-étage feuillu
- Favoriser une stratification végétale et différents stades d'évolutions
- Tendre vers une irrégularisation des peuplements en maximisant l'effet mosaïque et les boisements mixte.

Ainsi, le chêne vert est conservé voire favorisé lors des opérations de dépressage et est laissé sur pied lors des coupes d'éclaircie pour favoriser son développement

De plus, sur les environ 720 ha de dunes boisées littorales thermo-atlantiques à chêne vert, 60 ha sont classés réserve intégrale (cf. figure 8). Ces zones sont laissées en libre-évolution avec une absence totale d'intervention et de gestion, permettant un développement naturel et durable de l'arbre. Ces zones sont aussi des zones refuges pour la faune (comme les espèces saproxyliques indiquées dans le DOCOB) et contribuent à la richesse du boisement.

Le sous-étage à chêne vert se trouve alors dans des habitats de boisements âgés ou dans des boisements mixtes d'exploitation où il est privilégié.

De plus, dans un contexte de changement climatique global, le chêne vert étant une végétation thermophile, il tend à progresser rapidement sur ce massif

Compte tenu de ces éléments et de ces modes de gestion favorisant le chêne vert, l'état de conservation de cet l'habitat est considéré comme favorable, avec une extension qui se poursuit.

4.2.2 Arrières-dunes boisées à chênes pédonculés

L'aménagement forestier de la forêt domaniale d'Hourtin et le plan de gestion de la Réserve ont établi la gestion de certaines unités en îlots de sénescence, correspondant à des îlots d'arbres maintenus sans intervention et conservés volontairement au-delà de l'âge d'exploitabilité habituel. Le plan de gestion de la réserve a comme un de ses objectifs d'aboutir à des îlots de vieux bois équilibrés et fonctionnels sur le plan écologique. Les îlots de sénescence, comme le montre la carte ci-dessous correspondent à des zones d'habitat 2180-4 : arrières-dunes boisées à chênes pédonculés.

81 ha de cet habitat sur les 152 ha de la carte des habitats du DOCOB sont ainsi des îlots de sénescence. Le chêne pédonculé s'y régénère et y vieillit.

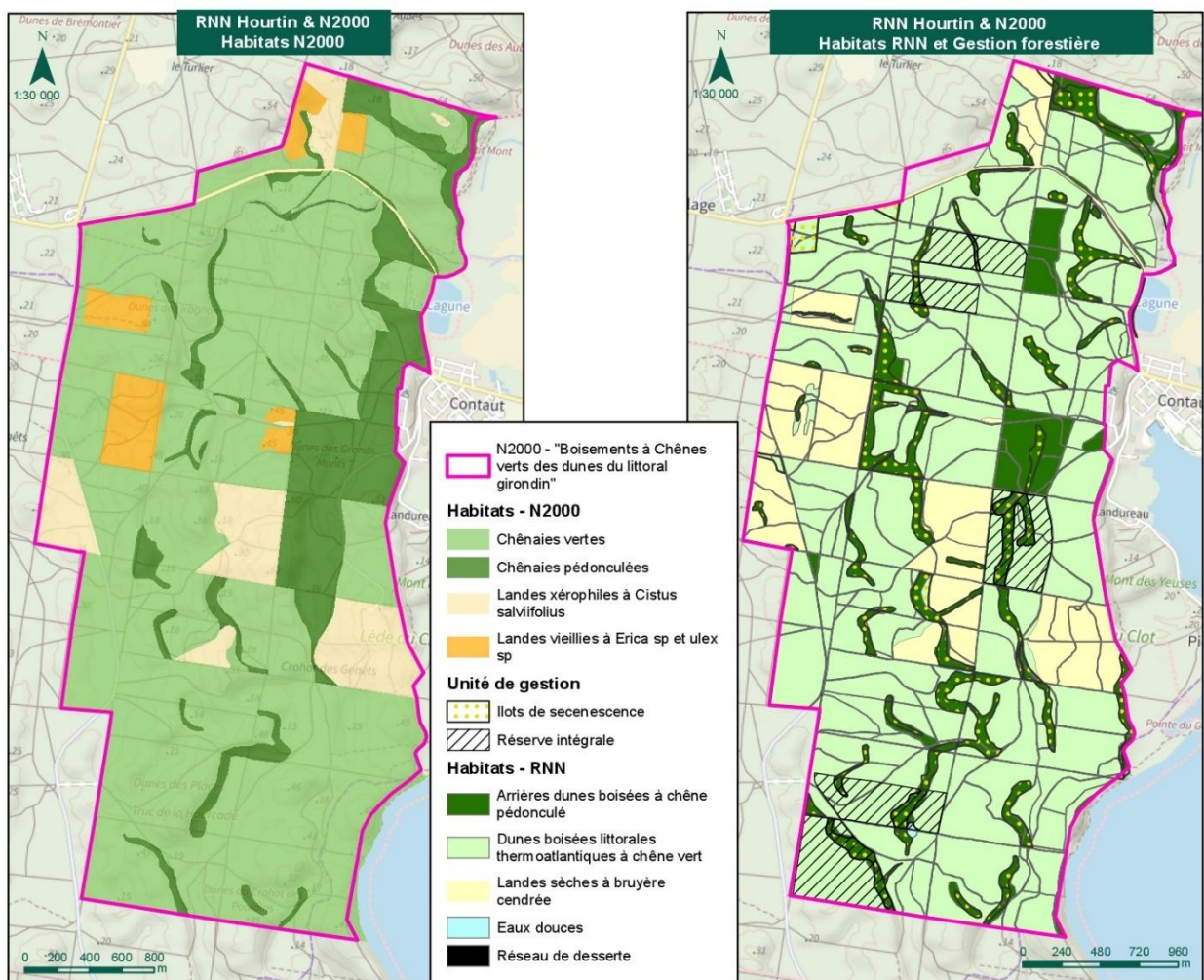


Figure 8 : Cartes des habitats du site Natura 2000 FR7200697 et des habitats de la RNN d'Hourtin, ainsi que des îlots de sénescence et des parcelles en réserve intégrale de la réserve au sein du site

De nombreuses espèces sont inféodées à des micro-habitats présents dans certains de ces chênes pédonculés sénescents, notamment des espèces de coléoptères saproxyliques, comme le Grand Capricorne et la Lucane cerf-volant. La réserve réalise six passages par an tous les trois ans pour suivre ces coléoptères. Ces résultats pourront être analysés au cours de l'animation.

Compte tenu de ces modes de gestion en faveur de la préservation de ces îlots sénescents de chênes pédonculés, et plus globalement, d'une volonté de gestion forestière en faveur de cette essence, l'état de conservation de l'habitat 2180-4 demeure favorable.

Un suivi dendrométrique (protocole PDSRF) de ces îlots de sénescence est en cours. Les résultats permettront de préciser encore davantage l'évaluation de l'état de conservation de cet habitat.

4.2.3 Dépressions humides intra-dunales : mares forestières

Onze mares se trouvent dans cette partie nord du site, constituant un réseau de mares. Les mares correspondent à l'habitat 2190 : Dépressions humides intra-dunales. Grâce à la Réserve, ce réseau de mares est entièrement fonctionnel.

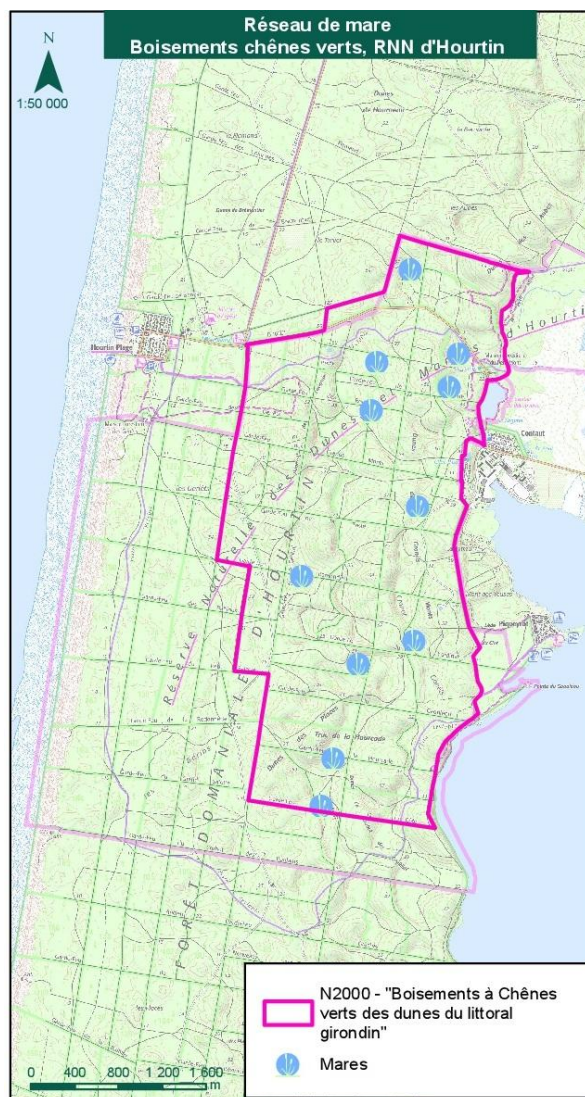


Figure 9 : Localisation des mares forestières au sein du site FR7200697 dans la RNN d'Hourtin

Les agents de la réserve veillent à un entretien régulier pour :

- Éviter le comblement des mares pour permettre une mise en eau annuelle en reprofilant si nécessaire,
- Ouvrir la frange forestière, notamment en éliminant les ligneux, autour des mares pour éviter une fermeture du milieu,
- Construction de refuge pour le Lézard ocellé, notamment lors de coupe de pin,
- Lutter contre certaines espèces exotiques envahissantes (par exemple, surveillance du cerisier tardif pour lutter contre sa prolifération),
- Repérer la nécessité d'une intervention plus importante et plus urgente.

Sur le dernier point, en 2024 (cf. ci-dessous 5.3.), la SNPN est intervenue pour restaurer deux mares menacées par la sécheresse et le comblement.

Un suivi herpétologique est également mené annuellement dans la Réserve (PopReptiles et PopAmphibien). Le conservateur nous rapporte un bon fonctionnement écologique de ces mares. Il note néanmoins l'absence du pélobate cultripède depuis plusieurs années.

L'ensemble de ces informations nous permettent de montrer une amélioration de l'état de conservation de l'habitat 2190 (dépressions humides intradunaires). Cet habitat, dans la partie Nord du site, du fait de

sa situation dans la RNN des dunes et marais d'Hourtin, et tant que les suivis et entretiens réguliers en lien avec la gestion de réserve ont lieu, est aujourd'hui dans un état de conservation favorable.

4.2.4 Les landes xérophiles à *Cistus salviifolius* et landes vieilles à *Erica sp.* et *Ulex sp.*

Le degré de naturalité de ces deux habitats de landes lors de l'élaboration du DOCOB était de 2, et ces deux habitats étaient caractérisés comme fragiles du fait de leur caractère transitoire et instable, lié aux coupes rases ou aux ouvertures du milieu.

Aucune ouverture de milieu visant à mettre en place des landes pérennes n'a été menée ces dernières années. La présence de cet habitat reste donc liée à l'exploitation forestière ainsi qu'aux pares-feux. Le degré de naturalité et l'état de conservation reste alors inchangés.

Les techniciens de la RNN d'Hourtin nous ont informé que, dans le cadre d'un INTERREG sur les abeilles sauvages de 2026-2029, l'INRAE allait suivre les populations d'abeilles sauvages sur le garde feu central de la Réserve selon les types d'entretiens et les stades de végétation. Ce suivi et les résultats pourront être l'indicateur de l'état de ces milieux de landes sur les pares-feux.

Ce même travail de concertation sur l'état de conservation des habitats sera mené dans la suite de cette période d'animation pour la partie sud du site des Boisements à Chênes verts des dunes du littoral girondin, notamment, cette fois-ci, en se rapprochant du conservateur de la RNN de l'étang de Cousseau, où se trouvent les habitats humides du site, dont deux habitats prioritaires.

	Quantité prévisionnelle	Quantité réalisée
3 - SUIVI DU SITE ET DU DOCOB		
3-1 Suivi biologique du site	0	0
3-2 Suivi socio-économique	0	0
3-3 Mise à jour du DOCOB et des FSD	0,25	0
3-4 Évaluation de l'état de conservation des sites	1	1
TOTAL SUIVI DU SITE ET DU DOCOB	1,25	1

Tableau 3 : Synthèse du temps passé sur le volet « suivi du site et du DOCOB » de l'animation

5. Actions non-contractuelles

5.1 Programme LIFE du PNR Médoc (site de la Forêt de la Pointe de Grave)

Comme introduit dans les perspectives du dernier bilan d'animation, le site de la Forêt de la Pointe de Grave a été un des sites d'étude du programme LIFE sur les abeilles sauvages du PNR Médoc (septembre 2021 – mai 2026). Pour rappel, ce LIFE avait 4 objectifs principaux, les deux premiers concernant le site FR7200703 :

- L'amélioration des connaissances avec la mise en place d'inventaires scientifiques d'abeilles sauvages sur des sites à hautes valeurs écologiques. Il s'est agi de réaliser un état initial des populations d'abeilles sauvages puis un suivi des espèces, notamment lorsqu'une action de restauration d'habitat avait eu lieu,
- La restauration d'habitats favorables aux abeilles sauvages sur certains sites, pour recréer un maillage dense d'habitats favorables.

Différents sites ont été sélectionnés par l'OPIE et l'INRAE pour des programmes de restauration de l'habitat dune grise dont un le site de la Forêt de la Pointe de Grave au niveau du banc Saint Nicolas. En effet, une espèce d'abeille sauvage nidifie dans les sols sableux des dunes et se nourrit du pollen des plantes inféodées au milieu. Le suivi de cette espèce fournit ainsi un indicateur de suivi de la végétation typique de l'habitat prioritaire dune grise.

L'ancienne animatrice avait été contactée au début du projet. Le projet est aujourd'hui fini et nous nous sommes à nouveau rapprochés du PNR Médoc pour faire le bilan des actions menées sur ce site.

Des travaux de restauration de l'habitat de dune grise ont eu lieu en 2023 sur le banc Saint-Nicolas avec de l'arrachage manuel de pin maritime colonisant la dune et entraînant une fermeture du milieu. Notons que ces travaux sont en adéquation avec l'action E1, en luttant contre la fermeture du milieu et en restaurant cet habitat prioritaire. Les pins arrachés ont été laissés sur place, pouvant ainsi être utilisé comme gîte par le Lézard ocellé. Aussi, une mare a été créé par le PNR Médoc pour permettre à la flore dunaire de se diversifier avec la création de ce milieu humide et de permettre à de nouveaux cortèges d'abeille d'apparaître.



Figure 10 : Restauration de la dune grise et création d'une mare sur le banc Saint-Nicolas par le PNR Médoc



Figure 11 : Photographie de la mare créée et du panneau d'information lié au programme LIFE Wild-Bees (© Amélie Delerue, PNR Médoc)

Les résultats des inventaires sont en cours de traitement. Nous attendons les rendus finaux qui, selon les cortèges d'abeilles présentes, fourniront des informations sur les communautés végétales de la dune grise, et ainsi d'analyser si les travaux de restauration menés ont permis de protéger la végétation de cet habitat prioritaire et de favoriser son développement.

5.2 Etudes chiroptères du PNR Médoc (site de la Forêt de la Pointe de Grave)

Le PNR Médoc, de l'hiver 2020 à l'hiver 2025, avec le chiroptérologue Olivier Tuizot, a réalisé une étude sur les chauves-souris sur l'ensemble de son périmètre, dans et hors sites Natura 2000. La précédente animatrice suivait déjà le projet en 2022. Ce travail, mené par un autre gestionnaire d'espace naturel, permet d'approfondir les connaissances sur une espèce patrimoniale du site Natura 2000, en adéquation avec l'action G4 du DOCOB.

Les bunkers de la pointe du Médoc, sur le cordon littoral du Verdon-sur-mer, faisaient partis des sites d'hivernages étudiés. Sur les 62 bunkers prospectés, 13 se trouvent dans le site de la Forêt de la Pointe de Grave. Parmi eux, 4 bunkers se sont démarqués avec la présence d'espèces d'intérêt communautaire avec des statuts de préservation préoccupants sur la liste rouge d'Aquitaine et nationale, notamment le Grand Rhinolophe et le Murin de Bechstein. Surtout, leur représentativité au niveau du département s'est avérée assez exceptionnelle : les effectifs du murin de Bechstein de l'hiver 2021/2022 représentaient 30% des effectifs recensés sur l'ensemble des sites en Gironde le même hiver et le plus important en termes d'effectifs.

Laëtitia Maloubier, menant le projet au sein du PNR Médoc, s'est donc rapprochée de l'animatrice pour réfléchir à la mise en place d'actions pour ces gîtes, dans la logique de l'action E2 du DOCOB.

Une réunion a eu lieu le 31/03/2026, accompagné de Paul Tourneur, chef de projet biodiversité de l'agence LNA de l'ONF, pour réfléchir à ces actions à mettre en place. Ces dernières pourraient être déployées soit via un contrat Natura 2000 de l'appel à projet 2027, soit via le montage d'un dossier de mécénat à l'ONF.

Les actions suivantes ont été identifiées :

- Renforcer la disponibilité de gîtes d'hivernation par la pose de gîtes artificiels arboricoles,
- Poser des grilles dans certains gîtes et boucher certains conduits d'aération accueillant le Murin de Bechstein,
- Renforcer la végétation arbustive pour réduire la visibilité d'accès depuis les sentiers aux bunkers aux plus forts effectifs,
- Si choix du financement via un mécénat : réalisation de suivis estivaux, avec Olivier Tuizot, pour élargir les suivis à la période de reproduction.

Une journée de terrain pour réaliser un tour des bunkers est prévue en début de la deuxième période d'animation afin de préciser ces actions et ce projet.

5.3 SNPN et restauration de mares dans le site des Boisements à chênes verts

La Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN) a développé un programme de recherche-action de suivi, de création et de restauration de petites zones humides en forêts (comme « Solutions fondées sur la nature ») en partenariat avec l'ONF en 2024. Ce programme s'est en partie tenu au sein du site des Boisements à chênes verts des dunes du littoral girondin, où deux mares ont été restaurées. Ce programme s'inscrit dans l'objectif 1 du DOCOB (« maintien et amélioration appropriée de la biodiversité du massif dunaire ») et correspondant à l'action B2.

L'animatrice s'est rendue avec la SNPN sur ces deux sites en juillet 2024 pour repérage avant travaux.

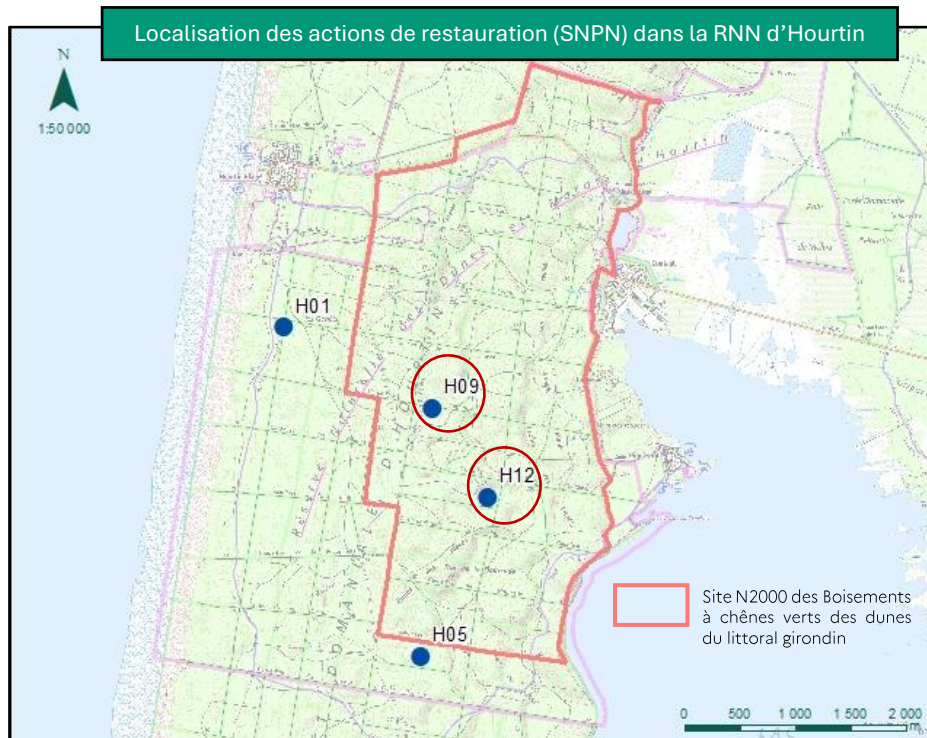


Figure 11 : Localisation des mares restaurées par la SNPN dans la RNN d'Hourtin et dans le site FR7200697

Ces deux mares, avec une faible profondeur maximale, étaient très temporaires avec un assèchement au printemps et toutes deux en cours de comblement (quasi-total pour la H12). Elles ont donc été recreusées, avec un adoucissement des pentes pour réduire le comblement.

Le conservateur de la RNN des dunes et marais d'Hourtin Alexandre Pellé était en supervision pour la réalisation des travaux pour s'assurer de la bonne réalisation et du suivi des bonnes pratiques.



Figure 12 : Mare H09 avant et après les actions de restauration



Figure 13 : Mare H12 avant et après les actions de restauration

La SNPN a ensuite mené en 2025, à la suite de ces actions de restaurations, une action de suivi dans le but d'analyser l'efficacité des actions mises en place.

Les suivis naturalistes ont été réalisés entre avril et août sur les amphibiens, les odonates et la flore. Les résultats ont été transmis à l'animatrice. Si le développement de la végétation à venir pour la mare H12 permettra à la mare de se diversifier, une belle population est déjà observable sur la H09.

Alexandre Pellé souhaite pouvoir prolonger ces suivis dans le cadre de la Réserve et l'animatrice suivra ses résultats pour mieux mesurer l'efficacité de cette action et permettre d'évaluer l'état de cet habitat récemment restauré.

6. Assistance administrative

6.1 Organisation des COPILs

Un COPIL a été organisé le mercredi 1^{er} avril 2026 à la salle des animations de la commune d'Hourtin. Ce comité de pilotage concernait les deux présents sites ainsi que le site FR 7200678 « Dunes du littoral Girondin de la Pointe de Grave au Cap Ferret ».

Comme dit dans le 1.2 de ce bilan, le site FR 7200678 était en animation ONF jusqu'à juillet 2023 et le dernier COPIL pour ces trois sites datait du 13 novembre 2018. Si le site est porté et animé depuis 2023 par la DDTM, il convenait de faire un état des lieux de l'animation pour ces trois sites depuis 2018. De plus, les dunes concernées sont majoritairement des dunes domaniales en gestion ONF, avec plusieurs modes correspondant à des objectifs du DOCOB. Nous avons donc résumé ces actions pour la DDTM depuis 2023.

Le COPIL a donc traité :

- De l'animation de 2018 à 2023 pour les trois sites (jusqu'à la fin de la précédente animation)
- De l'animation du site de la Forêt de la Pointe de Grave et de celui des Boisements à chênes verts depuis la reprise en avril 2025
- D'un état des lieux des actions non contractuelles répondant aux objectifs N2000 issu de l'activité de l'ONF pour les trois sites.

Il a permis de réunir 28 personnes pour cette reprise de l'animation et des Copils.

Un diaporama retraçant les grandes actions de l'animation a été présenté. Le compte-rendu a été rédigé et envoyé à la liste d'invitation.

6.2 Elaboration de compte rendu et bilans

Des documents de compte rendus et bilans ont été rédigés durant l'animation Natura 2000 :

- Compte-rendu du COPIL du 1^{er} avril 2026
- Bilan d'animation des sites « Boisements à chênes verts des dunes du littoral girondin » et « Forêt de la Pointe de Grave » sur la période avril 2025-avril 2026 (présent document).

	Quantité prévisionnelle	Quantité réalisée
4 - ASSISTANCE ADMINISTRATIVE		
4-1 Organisation des COPILS et rédaction des comptes rendus	1	1
4-2 Elaboration de compte rendu et bilans	1	1
TOTAL ASSISTANCE ADMINISTRATIVE	2	2

Tableau 4 : Synthèse du temps passé sur le volet « assistance administrative » de l'animation

7. Synthèse et perspectives

7.1 Synthèse des jours passés

La première tranche d'animation, allant du 3 avril 2025 au 2 avril 2026, des sites Natura 2000 de la Forêt de la Pointe de Grave et des Boisements à chênes verts des dunes du littoral girondin a mobilisé un total de 6,8 jours, sur les 10 jours initialement programmés.

Les journées non réalisées sur cette première tranche d'animation ont été reportées sur la période suivante. Les motifs de ces reports sont principalement liés au contexte particulier de reprise de l'animation après une interruption de près de trois ans, ainsi qu'aux contraintes opérationnelles et techniques rencontrées sur certaines actions (absence de candidatures à certains appels à projets, faisabilité technique de certaines actions, délais de mise en œuvre).

Compte tenu du volume de jours d'animation alloué, le temps a été prioritairement consacré :

- à l'organisation et à la tenue du Comité de pilotage,
- à la rédaction du présent bilan d'activité,
- ainsi qu'à l'accompagnement technique et à l'appui auprès des partenaires institutionnels et gestionnaires des sites.

	Quantité prévisionnelle	Quantité réalisée
ANIMATION	2,25	1,25
ASSISTANCE TECHNIQUE	4,5	2,5
SUIVI DU SITE ET DU DOCOB	1,25	1
ASSISTANCE ADMINISTRATIVE	2	2
TOTAL	10	6,8

Tableau 5 : Synthèse finale des jours d'animation réalisés

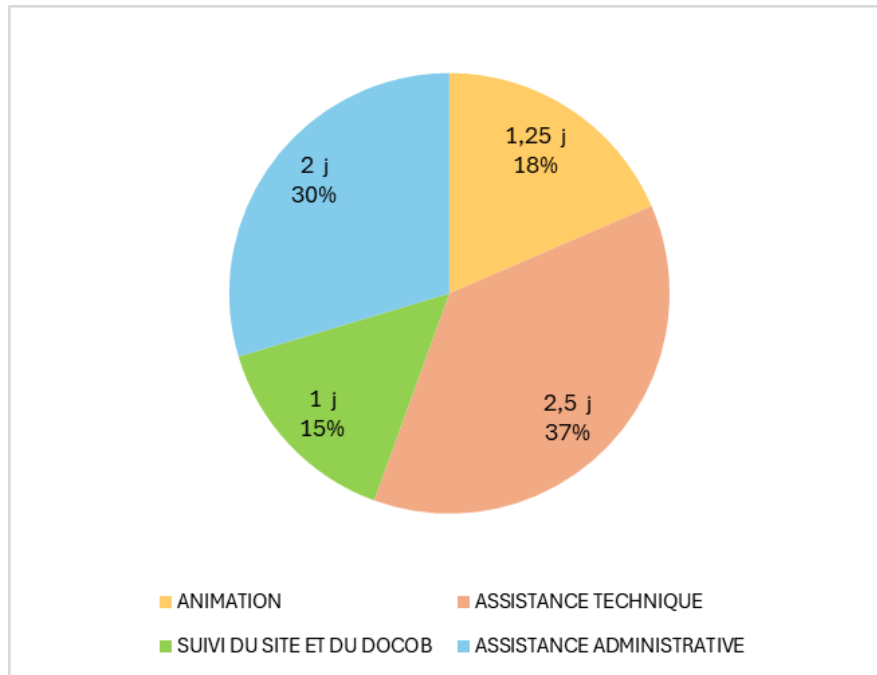


Figure 14 : Synthèse des jours passés par actions sur l'animation des deux sites

Cette première année a permis de réinstaller la dynamique d'animation, de commencer à rétablir les échanges avec les partenaires, ainsi que de poser les bases techniques et organisationnelles nécessaires au déploiement des actions sur les périodes d'animation à venir.

7.2 Perspectives

À l'issue de cette première année de reprise de l'animation, plusieurs axes de travail ont été identifiés pour la poursuite de l'animation des sites Natura 2000 au cours des prochaines périodes :

- La mise en place d'un panneau d'information et de sensibilisation à destination du public sur la partie sud du site des Boisements à chênes verts des dunes du littoral girondin,
- Le renforcement des échanges avec le conservateur de la Réserve naturelle de l'étang de Cousseau, afin de partager les actions de gestion mises en œuvre et répondant aux objectifs du DOCOB et d'améliorer la connaissance de l'état de conservation des habitats, notamment humides et prioritaires, qui se trouvent sur cette partie du site.
- La poursuite des réflexions visant à renforcer le réseau de mares, tant en nombre qu'en fonctionnalité, en particulier sur le site de la Forêt de la Pointe de Grave,
- La poursuite et l'approfondissement du suivi des chiroptères et la mise en place d'actions de préservation, en lien avec le travail engagé par le Parc naturel régional Médoc, via la mobilisation d'un contrat Natura 2000 ou, le cas échéant, par le recours à des dispositifs de mécénat,
- Le suivi des travaux conduits par la LPO dans le cadre de l'étude sur le Gravelot à collier interrompu sur le site de la Forêt de la Pointe de Grave,

- La préparation et l'animation des webinaires programmés dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt LIFE, en partenariat avec les animateurs Natura 2000 néerlandais, portant sur les enjeux de conservation et de gestion des habitats dunaires,
- Le renouvellement des Chartes Natura 2000, en particulier auprès de l'ONF, et la relance des échanges avec le Conservatoire du littoral et le Département de la Gironde. Il est cependant précisé que, faute de temps d'animation spécifiquement prévu à ce stade, ce renouvellement ne pourra être garanti sur la prochaine période.

Informations diverses :

Accès site internet régional actuel :

<http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/>

Les pages consacrées aux DOCOBS, aux études, aux comptes rendus sont accessibles ici :

- Site des boisements à chênes verts des dunes du littoral girondin: https://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/dunes_gi/bdlg/presentation
- Site de la forêt de La Pointe de Grave et marais du Logit: https://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/dunes_gi/fpg/presentation

Annexes :

Annexe 1 : Convention du jumelage AMI ONF-Waternet

Annexe 2 : Compte rendu LPO « Réunion de lancement du projet conservation du Gravelot à collier interrompu sur le littoral girondin » du 12 mars 2026

Annexe 3 : Echange par mails – demande d’avis Evaluation des incidences N2000 – Triathlon de Lacanau



Office National des Forêts

Service émetteur du document
2 avenue de Saint-Mandé
75570 PARIS CEDEX 12